

Décision

Générale

colonial

Décision n° 838 concernant les services d'Etat.

n° 838

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 juillet 1960

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1960

Date du numéro

31 août 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mme Santa-Maria (Gisèle) est engagée à l'essai pour deux mois à compter du 23 juin 1960, en qualité de secrétaire ténodactylographe auxiliaire et mise à la disposition du Commandant de Cercle de Djibouti en remplacement de Mme Tissot, démissionnaire. Mme Santa Maria (Gisèle), est classée à la 2e catégorie, échelle XI, 1er échelon (indice local 895). La dépense est imputable sur le Budget de l'Etat.